



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 13 novembre 2007 — N° 38

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 02.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Motion de censure

M. Dumont, chef de l'opposition officielle, propose :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement et lui retire sa confiance pour sa défense des commissions scolaires, son approche bureaucratique et son incapacité à assurer aux écoles et aux enfants du Québec les services auxquels ils ont droit.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Chagnon, deuxième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : 20 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique ; le reste du temps sera réparti entre les groupes parlementaires, qui disposeront d'une enveloppe de temps correspondant à la proportion des sièges qu'ils détiennent respectivement à l'Assemblée ; le temps non utilisé par un groupe sera transféré aux deux autres groupes, selon la proportion des sièges qu'ils détiennent ; et les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Suit le débat sur la motion de M. Dumont, chef de l'opposition officielle.

À 11 h 59, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

13 novembre 2007

La séance reprend à 14 h 02.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. le président annonce qu'il a reçu, de la part du leader du deuxième groupe d'opposition, un avis indiquant son intention de soulever une question de violation de droit ou de privilège qui prendrait la forme d'un outrage au parlement et qui vise la ministre des Transports.

Dans cet avis, le leader du deuxième groupe d'opposition mentionne, dans un premier temps, que la ministre aurait présumé de l'adoption de projets de loi par l'Assemblée nationale et, dans un deuxième temps, que la ministre aurait fait connaître le contenu de projets de loi avant leur présentation à l'Assemblée.

M. le président prend cette question en délibéré et rendra sa décision à la période des affaires courantes de la prochaine séance. Il demande à la ministre des Transports de ne pas procéder à la présentation de projets de loi reliés à cette question afin que les députés soient informés de sa décision avant de décider s'ils se saisissent ou non des projets de loi.

Mme Jérôme-Forget, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 52 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les régimes de retraite du secteur public

La motion est adoptée.

13 novembre 2007

M. Dupuis, ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, propose que l'Assemblée soit saisie des projets de loi suivants :

n° 40 Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires et la Loi modifiant la Loi sur les cours municipales, la Loi sur les tribunaux judiciaires et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

n° 47 Loi sur le transfert de valeurs mobilières et d'autres actifs financiers

La motion est adoptée.

n° 48 Loi modifiant la Loi sur les cours municipales et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

n° 45 Loi modifiant la Loi sur le Barreau

La motion est adoptée.

n° 46 Loi modifiant le Code des professions et la Loi sur les comptables agréés concernant la comptabilité publique

La motion est adoptée.

n° 50 Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines

La motion est adoptée.

13 novembre 2007

M. Turp (Mercier) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 197 Loi proclamant la Journée internationale de la paix

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Une entente concernant la continuation des contributions pour la prestation des services policiers par les premières nations crie d'Eastmain, Mistissini, Waskaganish, Chisasibi, Wemindji, Nemaska, Whapmagoostui, Waswanipi et les Crie d'Oujé-Bougoumou, entre le Grand Conseil des Crie et l'Administration régionale Crie, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec.

(Dépôt n° 581-20071113)

M. Béchar, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, dépose :

Le rapport annuel de la Fondation de la faune du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007.

(Dépôt n° 582-20071113)

M. le président dépose :

Le rapport d'activités et de gestion de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007 ;

(Dépôt n° 583-20071113)

Copie du préavis de la motion proposée par Mme Roy (Lotbinière) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 14 novembre 2007, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n°584-20071113)

13 novembre 2007

Dépôts de rapports de commissions

M. Taillon (Chauveau), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'administration publique qui, le 26 septembre 2007, a entendu le Vérificateur général du Québec sur son rapport annuel de gestion 2006-2007 et a procédé à la vérification de ses engagements financiers pour les mois d'avril 2006 à mars 2007. La commission a également tenu deux séances de travail le 26 septembre 2007.

(Dépôt n° 585-20071113)

Mme Thériault (Anjou), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 13 novembre 2007, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 12, Loi modifiant le Code des professions et la Loi sur la pharmacie. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 586-20071113)

M. Bergman (D'Arcy-McGee), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, le 13 novembre 2007, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 28, Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 587-20071113)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 66 employés et sous-traitants de l'entreprise Les Scieries du Lac Saint-Jean inc., concernant la préservation du volume d'approvisionnement détenu actuellement par Les Scieries de Lac Saint-Jean inc.

(Dépôt n° 588-20071113)

13 novembre 2007

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

La liste des projets soumis dans le cadre des Prix d'excellence de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

(Dépôt n° 589-20071113)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Normandeau, vice-première ministre, dépose :

Copie de la lettre, datée du 9 novembre 2007, adressée à M. Jacques Dorion, président et chef de la direction de Carat Stratégem, par Mme Diane Jean, présidente-directrice générale du Centre de services partagés du Québec, concernant la rédaction, en anglais seulement, du contrat entre le Réseau Corus et Carat Stratégem, accompagnée de l'avenant #1, prévoyant que tout document contractuel, signé dans le cadre du mandat prévu au contrat entre le Centre de services partagés du Québec et Carat Stratégem, soit rédigé en français.

(Dépôt n° 590-20071113)

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Benoit (Montmorency) et Mme Maltais (Taschereau) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la qualité exceptionnelle de la candidature que la Jeune chambre de commerce de Québec a présentée pour l'obtention du Congrès mondial de la Jeune chambre internationale, la semaine dernière en Turquie.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

13 novembre 2007

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que l'ordre de renvoi à la Commission de l'aménagement du territoire de l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 208, Loi modifiant la Loi concernant L'Union des municipalités de la province de Québec (Union of Municipalities of the Province of Québec), soit révoqué.

La motion est adoptée.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 208, Loi modifiant la Loi concernant L'Union des municipalités de la province de Québec (Union of Municipalities of the Province of Québec), soit renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission des institutions et que le ministre de la Justice soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 32, Loi favorisant la gestion rigoureuse des infrastructures publiques et des grands projets ;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 33, Loi modifiant la Loi sur la Société des Traversiers du Québec et d'autres dispositions législatives.

M. Picard, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition du président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec sur son rapport annuel de gestion, en séance publique afin d'entendre ce dirigeant, puis en séance de travail afin de faire des observations suite à cette audition ;

13 novembre 2007

- la Commission de la culture se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition du président de la Commission d'accès à l'information pour l'étude de rapports annuels, en application de l'article 119.1 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* ;
- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin de préciser les sujets que la commission étudiera dans le cadre de son mandat d'initiative sur la gestion des matières résiduelles.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Picard, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 14 novembre 2007, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Roy (Lotbinière). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement qu'il assure une plus grande sécurité des citoyens en augmentant les effectifs policiers particulièrement par une présence accrue sur nos routes.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Motion de censure

Le débat se poursuit sur la motion de censure de M. Dumont, chef de l'opposition officielle.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

13 novembre 2007

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 28 en annexe)

Pour: **39** Contre: **72** Abstention: **0**

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Gingras (Blainville) à Mme Boulet, ministre des Transports, concernant l'utilisation du photo-radar sur les routes du Québec ;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) à M. Lessard, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, concernant les outils financiers destinés aux agriculteurs québécois ;
- le troisième, sur une question adressée par M. Desrochers (Mirabel) à Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, concernant le surplus des commissions scolaires.

À 18 h 39, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 14 novembre 2007, à 10 heures.

13 novembre 2007

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le vendredi 9 novembre 2007, à 9 h 36, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de Mme Giguère, directrice du Secrétariat des commissions et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 19 Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières et d'autres dispositions législatives
- n° 20 Loi modifiant la Loi sur les assurances, la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne et d'autres dispositions législatives
- n° 24 Loi modifiant la Loi sur l'assurance médicaments
- n° 27 Loi modifiant la Loi sur les coopératives de services financiers
- n° 57 Loi modifiant la Loi sur l'Agence de l'efficacité énergétique et la Loi sur la Régie de l'énergie

Le Président

MICHEL BISSONNET

13 novembre 2007

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de censure proposée par M. Dumont, chef de l'opposition officielle :

(Vote n° 28)

POUR - 39

Auger	Desrochers	Laporte	Riedl
Beaupré	Diamond	Leblanc	Roux
Benjamin	Domingue	L'Écuyer	Roy
Benoit	Dorion	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	<i>[Lotbinière]</i>
Bonnardel	Dumont	Légaré	Roy
Caire	Francoeur	Lévesque	<i>[Montmagny-L'Islet]</i>
Camirand	Gingras	Merlini	Roy Verville
Charbonneau	Grandmont	Méthé	Schneeberger
Damphousse	Grondin	Morin	Taillon
De Martin	Lapointe	Morissette	Therrien
Deschamps	<i>[Groulx]</i>	Proulx	

CONTRE - 72

Arcand	Cousineau	Kelley	Paquet
Arseneau	Curzi	L'Écuyer	Paradis
Auclair	Dionne-Marsolais	<i>[Pontiac]</i>	Pelletier
Bachand	Doyer	Legault	<i>[Chapleau]</i>
Beauchamp	Drainville	Lelièvre	Pelletier
Bédard	Dubourg	Lemay	<i>[Rimouski]</i>
Bergman	Dufour	Lessard	Reid
Bérubé	Dupuis	MacMillan	Richard
Blais	Ferland	Malavoy	Simard
Bouchard	Fournier	Maltais	Sklavounos
Boulet	Gagnon-Tremblay	Marcoux	St-Pierre
Charest	Gautrin	Marois	Thériault
Charlebois	Gendron	Marsan	Tomassi
Cholette	Girard	Ménard	Trottier
Clermont	Gonthier	Morasse	Turp
Cloutier	Hamad	Normandeau	Vallée
Côté	Harel	Ouellette	Vallières
Couillard	James	Ouimet	Whissell
Courchesne	Jérôme-Forget	Pagé	